



LIBERTAIRES

- Bimestriel de la Coordination des Groupes Anarchistes -

- N° 58 -

- Mars - Avril 2006 -

- 0,5 € -

27, 28, 29 et 30 avril 2006 à Perpignan, colloque : l'Anarchisme, d'avant-hier... à après-demain.

Edito : Une fois de plus, le gouvernement attaque frontalement les salariés en remettant en question la législation du travail. Le CPE est la mesure «phare» du projet de loi «Egalité des chances». En quoi la précarisation des jeunes pourrait-elle s'inscrire dans une recherche d'égalité des chances ? Une bonne occasion pour la jeunesse de porter un regard critique sur l'organisation sociale dans laquelle elle devrait se fondre sans broncher. La réalité capitaliste est là, aussi simple qu'inacceptable. Le but d'un patron est d'embaucher au moindre coût un salarié le jour où il a besoin de lui, et de le licencier dès que ce besoin disparaît. Alors, ses proches amis au pouvoir n'ont de cesse de lui rendre la chose aisée. Dans ce contexte de lutte de classes, les grèves partielles et manifestations ponctuelles organisées par nos syndicats représentatifs sont inopérantes. Il est grand temps de soumettre leurs stratégies à une critique radicale. La grève générale, par exemple, est un outil de lutte sociale qui a toujours donné de bons résultats. A méditer ! Quant à la gauche électoraliste, tout en s'opposant timidement à la droite pour donner le change, et peu soucieuse du sort de ceux qui croient encore utile de voter pour elle, elle aura beau jeu de promettre l'abrogation de ces lois impopulaires pour convaincre de la nécessité de chan-

ger de couleur de président en 2007.

Autre hémisphère, autres galères ; les Réunionnais courbent l'échine, assaillis par ce maudit virus Chikungunya qui n'a pas été pris au sérieux en temps et en heure. Il est vrai que l'île de La Réunion est un département lointain, qui plus est peuplé essentiellement de pauvres ! Un vaccin contre le Chikungunya a bien été testé par l'armée américaine. Il procure des anticorps à 83 % des vaccinés pendant douze ans. Mais ce vaccin n'a jamais été produit, la demande étant non solvable. Le Chikungunya est une maladie des pays pauvres, en l'occurrence d'un territoire qui, quoique colonisé par un pays riche, demeure pauvre. Alors que ce virus touche déjà 186000 personnes sur l'île de la Réunion (dont 93 décès), nos médias nationaux persistent à mettre la priorité sur les quelques milliers de volailles françaises victimes de la grippe aviaire ! Il est vrai que les intérêts économiques sont autres. La Royale Ségolène, prétendante au trône en 2007, ne s'y est pas trompée en jurant au salon de l'agriculture s'empiffrer de poulet comme jamais. Cette échelle des valeurs établie par nos «dirigeants» dans ce contexte «Chikungunya contre H5N1» nous renvoie à la véritable valeur humaine et morale de ces mêmes «dominants».

La circulaire des ministres de l'intérieur et de la justice du 21 février 2006 relative aux «conditions de l'interpellation d'un étranger en situation irrégulière, garde à vue de l'étranger en situation irrégulière, réponses pénales» vient nous rappeler que la traque des sans-papiers est une priorité du gouvernement, dans le cadre de la défense des intérêts de l'Etat (sic). Confrontés à la nécessité de contourner la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH), l'Etat sensibilise ses services à «l'art et la manière» pour accroître de manière significative le nombre d'interpellations d'étrangers en situation irrégulière. A leur domicile, dans les locaux d'associations, dans les foyers et résidences collectives, et jusque dans les blocs opératoires des hôpitaux, les sans-papiers ne doivent jamais se sentir en sécurité, et dans chaque situation, une procédure appropriée doit être adoptée. Pour ce faire, la plus étroite **collaboration** est exigée de tous, depuis les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales jusqu'aux gestionnaires de foyers d'accueil. Mais qui a parlé d'état totalitaire?

Pendant que le monde s'agite, le PCF cogite. L'Humanité du 24 Février 2006 revient sur le «rapport secret» de Kroutchev qui dénonçait en 1956 les cri-

mes de Staline. L'actuelle secrétaire générale du PCF, priée se s'exprimer, affirme : «Nous savons désormais que le capitalisme ne cédera pas la place à d'autres logiques, à d'autres méthodes, si le mouvement de transformation sociale n'est pas l'œuvre des peuples eux-mêmes, de chaque citoyenne et de chaque citoyen. Il n'y a pas de révolution par en haut. Il n'y a pas d'anticapitalisme, pas de communisme possible sans ce parti pris démocratique fondamental...». Nous sommes enchantés, Marie-Georges, d'apprendre que l'action politique du PCF ne peut mener à la destruction du Capitalisme, mais nous nous en doutions déjà. Encore un effort, Marie-Georges ; invite tous les staliniens de ton parti à rendre leur carte, et comme il ne restera presque plus personne, dissous-le ! Ensuite, si le communisme dont toi et tes camarades rêvez est le communisme libertaire pour lequel nous militons, celui qui assurera entre tous les individus l'égalité économique, sociale, culturelle, ethnique et de sexe, rejoignez-nous à la Coordination des Groupes Anarchistes !

Une bonne nouvelle pour finir : Pour cause de risque de contamination par le virus H5N1, les poulets sont confinés dans leurs casernes jusqu'à nouvel ordre! Qu'on se le dise.

A l'heure du centenaire de la Charte d'Amiens, Le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme toujours d'actualité !

Cette année 2006 est marquée par la commémoration et la célébration du centenaire de la "Charte d'Amiens", texte d'orientation syndicale adoptée lors du IXème congrès de la CGT qui s'est tenu à Amiens du 8 au 16 octobre 1906.

Les anarchistes ne peuvent pas rester insensibles à cet anniversaire tant ce texte reflète l'importance de leur implication et le poids de leurs idées dans les origines de la CGT et plus largement du syndicalisme français. Anticapitalisme, antiétatisme, projet social révolutionnaire, grève générale et autonomie par rapport à toutes formes de représentation politique comme moyen d'y parvenir... voilà autant de thèmes propres aux propositions et grilles d'analyses libertaires. De plus, il faut souligner que les Bourses du travail et leur fédération, éléments incontournables du syndicalisme de l'époque, ont permis l'émergence de ce type de syndicalisme en assurant les conditions de l'autonomie ouvrière en acte.

Si les choses ne peuvent se refaire sous la même forme ni par les mêmes structures, l'esprit et la méthode sont encore d'actualité. Ce syndicalisme que nous devons porter est animé d'idées essentielles comme l'action et la démocratie directe ; l'organisation, les solidarités et les perspectives interprofessionnelles ; l'autonomie du mouvement social et la réaffirmation de la lutte des classes.

Pour assurer l'autonomie du mouvement syndical les militants de l'époque de la Charte d'Amiens proposaient d'ailleurs un modèle complet de syndicalisme, au travers d'une pratique syndicale (l'action directe), d'une tactique révolutionnaire (la grève générale) et d'un projet sociétaire porté et organisé autour des fédérations professionnelles de la CGT et des Bourses du travail comme centre de réorganisation de la société future. De ce modèle découle aussi une pratique concrète à mettre en œuvre dans les luttes syndicales quotidiennes. C'est en effet la capacité à arti-

culer en permanence les revendications immédiates avec des revendications de rupture. Les militants syndicalistes de l'époque avaient bien compris que c'est seulement par l'action interprofessionnelle que la grève générale peut se construire et que le vieux monde peut basculer, refusant ainsi d'oublier que, si le but premier du syndicalisme est l'amélioration immédiate des conditions de travail et de vie, il doit aussi être porteur à terme d'un projet de transformation sociale.

DAVID RAPPE

David Rappe, né en 1974, enseignant d'Histoire à Vaulx-en-Velin dans la région lyonnaise, militant syndicaliste à la Fédération des Travailleur-euse-s de l'Education de la Confédération Nationale du Travail (CNT - FTE), auteur de *La Bourse du travail de Lyon, une structure ouvrière entre services sociaux et révolution sociale* (éditions ACL - 2004)

Infos&Analyses Libertaires

Les articles qui composent ce N° d'Infos & Analyses Libertaires sont des contributions des intervenants au colloque national qui se tiendra à Perpignan fin Avril 2006

Voir le programme détaillé du colloque en page 4.

Quelles formes de luttes ?

Les luttes sociales n'offrent de réelles perspectives qu'à la condition que celles et ceux qui les initient envisagent sérieusement la question de la démocratie « directe », seule digne de ce nom.

Les revendications et le contenu des luttes ne doivent pas, ne peuvent pas se limiter à dénoncer les conséquences d'une politique inhumaine, désastreuse, aux effets dévastateurs, encore faut-il en préciser les causes et envisager de s'attaquer à elles. Cela est nécessaire si nous voulons éviter, à terme, de recommencer indéfiniment une lutte qui se limite aux seules conséquences d'un système que nous pouvons aisément qualifier de pervers. C'est ici que la forme des luttes prend toute son importance.

Les prises de décisions se doivent d'être collectives, ainsi elles facilitent, sinon assurent, le contrôle des actions et des luttes menées par les « acteurs » de la contestation sociale. Toutefois, les Assemblées générales ne peuvent être pertinentes et légitimes qu'à la condition d'être numériquement représentatives et de se dérouler avec à l'appui une information la plus égalitaire possible entre les membres qui composent l'A.G. Ces deux termes de l'équation A.G. assurent celles et ceux qui l'intègrent d'un rejet a priori de toutes les tentatives de récupérations

sectaires.

Parmi les **lieux décisionnels** les plus adaptés, les comités de grève représentent la forme la plus achevée de la démocratie directe dans la lutte. Ils fédèrent les formes les plus démocratiques, dès lors qu'ils sont l'émanation d'une multitude de lieux décisionnels en A.G. et qu'ils gardent en point de mire la représentation la plus large des acteurs en mouvements : syndiqués et non syndiqués réunis autour d'un même objectif.

La part de chacun-e est garantie par **l'auto organisation** des luttes sociales. Celle-ci ne souffre aucune dérogation tant idéologique que pratique. Elle est le strict opposé du « *je rase gratis* » qui offre aux seuls permanents le soin de décider pour l'ensemble. S'auto organiser revient donc bien à reprendre les rennes de la contestation et d'envisager, tant pour le présent que pour l'avenir, de se passer des professionnels du syndicalisme partidair.

Parmi les modèles qui nous sont offerts, **l'anarchosyndicalisme** reste la seule perspective viable car il favorise, via ces confédérations nationales, une vision internationaliste de l'affrontement de classes. Il se plie aux décisions des assemblées dès lors que celles-ci se donnent les moyens d'être réellement « souveraines ».

L'action directe et l'auto organisation des

luttes sociales sont les deux piliers qui permettent à l'anarchosyndicalisme d'une part de tenir un discours idéologique autour des changements sociétaires nécessaires et d'autre part de favoriser les seules pratiques qui conduisent à ces changements.

L'anarchosyndicalisme enfin se satisfait du fonctionnement en Comités de grève dès lors que la structure unitaire intègre tous les points de vue, tend à les unifier et fonctionne autour d'une élaboration libertaire des actions et des objectifs.

Edward (Perpignan)

Edward Sarboni, enseignant à Perpignan, militant anarchiste depuis 35 ans, à Rouen d'abord puis à Perpignan, militant syndicaliste à la Fédération des Travailleur-euse-s de l'Éducation de la Confédération Nationale du Travail (CNT - FTE), auteur de nombreux articles, d'ouvrages collectifs autour de la Résistance libertaire et de travaux d'histoire autour des « **Communautés Libertaires dans le Sud-Ouest 1968 - 1978** » et sur « **Le syndicalisme de la "Révolution Prolétarienne" entre 1925 et 1939** »

Sécuritaire : un peu d'ordre dans le désordre capitaliste !

Depuis une quinzaine d'années, au niveau local, national et international, les politiques sécuritaires s'amplifient. De la généralisation de la vidéosurveillance à l'instauration lors de l'automne dernier de l'état d'urgence, des arrêtés municipaux anti-mendicité au récent plan de prévention contre la délinquance en passant par les lois censées lutter contre le terrorisme, les dispositifs sécuritaires sont partout. Derrière une apparente diversité de ces lois et dispositifs, une cohérence apparaît.

L'arsenal sécuritaire criminalise la misère et transforme des comportements en cours dans une société fortement inégalitaire en délits. L'exemple de la mendicité est éloquent. La Loi sur la Sécurité intérieure condamne à 6 mois de prison et 3750 € d'amende les actes de mendicité agressive. Sans s'attarder sur le flou de la notion de mendicité « agressive » et la lourdeur des peines, il est frappant de constater que les mendiants passent du statut de victime d'un système à celui de danger pour la société. Au-delà de l'aspect pratique qui permet d'exclure des centres villes les indésirables pouvant nuire à la bonne marche du commerce, la portée idéologique de cet article est importante. Elle relève d'une vision du monde individualiste et ultra libérale où chacun est responsable de sa situation économique et sociale. C'est cette logique que l'on retrouve dans d'autres textes sécuritaires (criminalisation de la fraude dans les transports, suspension des allocations familiales aux « mauvais » parents etc.) et dans les discours du MEDEF annonçant que la précarité fait partie de la vie ou dans la culpabilisation des chômeurs.

Le phénomène sécuritaire procède à une extension du contrôle des populations par l'État, et à une augmentation des pouvoirs

administratif et policier, renforçant les pouvoirs du politique sur le système judiciaire.

Ce contrôle permet de mettre un couvercle répressif sur la désagrégation sociale organisée; le pouvoir gère ainsi la délinquance et les violences engendrées mécaniquement par les politiques de régression sociale qu'il mène. Ces dispositifs permettent également d'organiser la répression contre toute forme de contestation sociale. Le relevé d'empreintes génétiques, vendu dans les médias comme servant à lutter contre les délinquants sexuels, en est un exemple ; Charles Hoareau membre de la CGT chômeurs et impliqué dans la lutte des sans-papiers a été un des premiers à être convoqué pour subir un relevé d'empreintes génétiques. Le sécuritaire est donc le pendant à la mise en place d'une généralisation de la précarité dont il gère les effets. La casse sociale continuant, les mesures sécuritaires ne sont donc pas prêtes de ralentir. Par conséquent, tout candidat à la gestion du capitalisme, même de gauche, se retrouve et se retrouvera sur le créneau du sécuritaire.

L'État, par la communication qu'il met en oeuvre, par le nombre de mesures et par la banalisation des dispositifs sécuritaires, semble vouloir nous faire **adhérer à une vision du monde où la sécurité est centrale**. Alors qu'il délaisse tout rôle de régulation sociale, l'État, par sa capacité à mener des politiques sécuritaires, cherche à définir son utilité et son rôle (et justifier ainsi son existence même!) en emportant l'adhésion de la majeure partie de la population. Nous devons dénoncer ce jeu de dupes où nos libertés sont toujours perdantes et la sécurité toujours absente de ce monde inégalitaire.

Groupe Un Autre Futur de Montpellier

Répression, exclusion : la traque des pauvres se poursuit...

Mme Parisot vient d'ajouter un «nouveau» verset aux évangiles patronaux, et de faire offense du même coup à notre bon sens. «La vie est précaire, l'amour est précaire, pourquoi le travail échapperait-il à cette règle ?» Sans chercher à établir le caractère précaire de ses revenus, de sa «courageuse» mission au service des puissants, de son existence, nous nous permettrons tout de même quelques commentaires.

Si un individu consent encore à une participation sociale, et y compris à souffrir de pareilles inepties, c'est justement qu'il en attend une relative protection de sa personne contre les aléas de la vie. Cette socialisation devrait pouvoir lui assurer une autonomie plus grande, un élargissement de l'espace où peut se manifester sa liberté. Bref, nous attendons de la société dans laquelle nous nous impliquons, par une mise en commun d'aptitudes et des formes organisationnelles pertinentes, une «dé-précarisation» optimale de nos conditions d'existence. Chacun d'entre-nous sait, en effet, que la coopération lui permet de s'affranchir des contraintes liées à la satisfaction de ses besoins premiers et de libérer ainsi le temps et la disponibilité d'esprit nécessaire à son épanouissement : créer des valeurs, faire œuvre sociale de sa singularité... C'est en ce sens que nous pouvons comprendre la formule de Bakounine : «*La liberté des autres étend la mienne à l'infini*».

Ce n'est certes pas en vertu de ce principe de liberté et d'autonomie que les classes possédantes d'hier et d'aujourd'hui, de Rio de Janeiro, de Los Angeles ou d'ailleurs se réfugient derrière des murs cimentés de peur et de mépris, surveillés par des milices privées armées jusqu'aux dents. Leur imaginaire prédateur, leur désir de s'aliéner la force sociale introduit la contradiction, et engendre la violence.

Cette violence, nous l'observons tous les jours. A la lumière des statistiques, elle s'é-

tend et s'intensifie. Le nombre de sans-abris, le nombre de personnes «vivant» en deçà du seuil de pauvreté, le nombre des «working poors», des étrangers expulsés ... ne cessent de gagner du terrain. L'exclusion est bel et bien un acte de violence : quelle différence existe-t-il au fond entre tuer une personne et la réduire à la famine et au froid. Une fois pour toutes redisons-le : la misère est un meurtre. Cet hiver, à Perpignan, une femme est retrouvée morte après que sa tente a pris feu. Depuis plusieurs mois, elle tentait d'y survivre au milieu de quelques livres sauvés de son naufrage. A l'insu de tous ! Plus d'emploi, plus de logement, plus de droits... Et voilà que des milliards d'euros d'investissement se dégagent pour construire des gratte-ciel en Asie du Sud-Est et disparaissent en fumée parce que les populations locales n'ont pas les moyens d'en payer le loyer.

Quelles réponses gouvernementales ? Flicage dans les ANPE malgré l'absence de perspective d'emploi décent. Nous est parvenu récemment un dernier avis avant radiation de cette agence. Le demandeur (Bac+4 ou 5, pour l'anecdote) devait accepter de rentrer dans... la police!

A peine songez-vous à dénoncer ce crime permanent ourdi par les capitalistes et les États, vous vous retrouvez comme beaucoup de nos camarades à Rennes, à Toulouse, à Paris, au Maroc... interpellés, frappés, et jetés en prison. Depuis quand peut-on penser soigner cette gangrène sociale avec des grenades ou des coups de matraques ?

Il est plus que jamais urgent de renverser par nos luttes cette société minée par le culte du profit privé, et la course insensée au pouvoir. Par l'autogestion, construisons ensemble notre avenir !

Rodolphe,
enseignant et militant anarchiste
(Perpignan)



De la « condition féminine » au « système de domination masculine » Les conceptions de la différence des sexes dans l'anarchisme.

Si l'anarchisme a de tous temps critiqué le patriarcat comme structure de domination sociale et d'aliénation individuelle¹, il s'est particulièrement concentré sur la contestation des structures de domination habituellement dénoncées. En critiquant le mariage, lieu d'appropriation des femmes légitimé par l'Eglise et l'Etat, la famille comme lieu privilégié d'apprentissage de la soumission et de rapports hiérarchiques et autoritaires, les anarchistes ont posé les jalons d'une analyse en terme de système.

Nous proposons ici une relecture des thèses féministes de plusieurs libertaires à travers la conception des catégories de sexe qu'elles comprennent.

«Condition féminine», «rôle de sexe» : de la spécificité à la complémentarité

Dès le XIX une partie du mouvement libertaire a reconnu l'existence « d'une domination des hommes sur les femmes » et adhéré à l'idée d'améliorer « la condition féminine ». Anarchistes- et féministes - s'entendent pour dire que toutes les femmes du monde partageraient un ensemble de conditions sociales. Mais différentes thèses coexistent quant à la question de la maternité et donc du rôle des femmes.

Ainsi, certaines anarchistes féministes, dans une approche Proudhonienne, considèrent la maternité comme la réalisation complète de la femme, de son développement en tant qu'individu. F. Monstseny qui défend un féminisme universaliste, asexué et donc contre une organisation spécifique de femmes, dira « *Femme sans enfants, arbre sans fruits, rosier sans rose* »².

Il s'agit de se battre contre l'infériorisation des femmes par les hommes et le patriarcat, tout en postulant une différence fondamentale entre les sexes. Que cette différence soit estimée biologique ou construite socialement : « *Ceux qui prétendent encore tenir la femme dans un carcan (...) devrait savoir que ce qui différencie les deux sexes tend à enrichir la vie sociale et la vie individuelle* »³ (E. Goldman). Il s'agit de valoriser cette différence entre les

sexes et de postuler que la prise en compte de l'expérience des femmes complète la réalisation politique.

Tout en revendiquant l'émancipation individuelle des femmes, certains libertaires comme E. Goldman estiment que les femmes seraient les piliers de la société, parce qu'elles ont un rôle de procréation « *De plus la famille humaine se compose de deux sexes. Celui de la femme est le plus important, c'est elle qui perpétue l'espèce. Plus son épanouissement physique et moral sera parfait et plus parfaite sera l'espèce humaine* ».

Ainsi ces analyses s'orientent vers l'idée qu'il existerait une construction sociale des rôles de sexués. S'il s'agit de se libérer de ces rôles imposés, on voit donc que certaines postulent que la différence de rôles peut être positive ou positivable. Il s'agirait de « *collectiviser notre compassion maternante* » (Thyde Rossel P37 ML). Dans la même idée, l'ensemble des fonctions exercées serait nécessaire au bon fonctionnement de la société et aux luttes. L'une des revendications des « *Mujeres libres* » « *Les hommes au front et les femmes au travail* », illustre à la fois l'idée que l'émancipation des femmes passe par une participation active au processus de production et pour autant le maintien d'une différenciation des rôles entre hommes et les femmes⁴. Cette analyse n'empêche au Mujeres Libres par exemple d'aspirer à « *la Parité de devoirs, de responsabilité (...) dans tous les domaines* ». En revanche, parce qu'elle sous-tend qu'historiquement le rôle attribué aux femmes est « la maternité » pour des raisons « biologiques », elle rend difficile une émancipation réelle de cette fonction sociale. Ainsi, les Mujeres Libres pouvait revendiquer « *L'égalité de chance avec les hommes devant l'emploi, pour celle dont la vocation n'est pas la vie domestique et sa grande réalisation : la maternité* »⁵ (p78 *mujeres libres*, Conchita Liano Gil). Ces choix théoriques révèlent les limites d'une approche en terme de « condition féminine » qui mène forcément à définir le « commun » de la condition des femmes autour des fonctions biologiques et de procréation. Il s'agit donc dans cette approche de revendiquer l'é-

galité dans la complémentarité. « *Nous entendons la libération féminine non comme une relation de lutte ou de concurrence avec l'homme, mais comme une relation de complémentarité* » (Conchita Liano Gil).

Les théories féministes nous apprennent que si la situation faite aux femmes partout dans le monde est une position d'infériorisation, d'exploitation, de soumission, les formes en sont variées et complexes à analyser. Cette idée d'unicité biologique est mise à mal par des travaux d'anthropologues comme Margaret Mead⁶ dans les années 40 qui démontre que ce qui va de soi chez nous, est différent ailleurs. Elle montre que les rôles attribués aux sexes varient d'une société à l'autre. Autre limite de ces analyses, c'est qu'elle consiste à se focaliser sur les femmes comme seules soumises au patriarcat.

Système de domination masculine : vers le fin des sexes

Parce qu'il souligne la connexion entre la structure familiale et les institutions politiques, E. Reclus amorce une analyse en terme de système de domination (masculine). Sa thèse paraît tout à fait intéressante car elle ne se limite pas aux conditions d'exploitation, aux rapports de production mais contient l'idée d'une domination bien plus forte car de l'ordre de l'intime et du symbolique. Un siècle avant que Colette Guillaumin⁷ ne parle « d'appropriation collective et individuelle des femmes, par les hommes », E. Reclus dénonce « *la coercition politique de l'Etat* » et surtout « *la coercition psychologique* » qui opère dans les relations les plus intimes. Il s'oppose au mariage, comme bon nombre de libertaires, qu'il définit comme un « trafic matrimonial » mais dénonce aussi la division entre sphère privée et sphère publique. Ces réflexions remettent en cause la bipartition et amorcent un regard qui s'intéresse aussi aux hommes. Il dit en outre bien avant l'heure que la vie personnelle est politique. De plus, E. Reclus définit le « citoyen libre » comme un homme libéré de la tyrannie qu'il exerce dans le privé sur sa femme, ses fils et ses filles.

Dans la critique de la bipartition, les perspec-

tives féministes un siècle plus tard cherchent à définir l'existence d'un « système social de sexe ». Les catégories de sexes ne sont pas pensées séparément mais pensées comme se définissant dans leur relation ; il y a interdépendance. Dans cette approche, la différence qui caractérise les hommes et les femmes est comme telle insignifiante. Elle devient seulement importante et déterminante à l'intérieur de rapports de pouvoir. Il y a un principe de hiérarchisation qui préexiste au sexe. C'est cette hiérarchisation qui produit la différence des sexes.

Aussi affirmer la spécificité des femmes ressuscite le spectre de la complémentarité et risque de donner des gages à la hiérarchisation : la spécificité des femmes est une production sociale destinée à justifier leur subordination. Politiquement, il ne s'agit pas seulement de postuler les mêmes droits pour les hommes et les femmes mais bien de chercher avant tout à dissoudre ces catégories. Elle parfait notre aspiration libertaire d'émancipation de l'individu et donc de libération de tous les cadres imposés.

Lenaïc (Toulouse)

¹ Malgré l'existence et la forte influence de thèse Proudhonienne

² « *Femmes Libres* », Mary Nash.

³ « *Mujeres libres* », numéro 6, Emma Goldman, Madrid 1936.

⁴ Même si l'on sait que des femmes sont allées au front en 36, en terme de revendications du groupe autonome des femmes, les appels à participer autrement à la révolution sociale étaient majoritaires. N'oublions les résistances rencontrées par les Mujeres Libres des libertaires hommes.

⁵ Mujeres libres, Conchita Liano Gil, P79

⁶ Voir, « Mœurs et sexualité en Océanie », Margaret Mead, Pln, 1963.

⁷ Voir « Sexe, race, et pratiques de pouvoirs », l'idée de Nature, Colette Guillaumin, in Coté femmes « recherches » 1992, Paris.

Nous sommes des combattantes et non des candidates

La société, l'Etat, les lois, l'Eglise, de tous temps, n'ont reconnu à la femme qu'un rôle subalterne, même si dans de lointaines époques, au Moyen âge par exemple, exceptions étaient faites aux bourgeoises fortunées. Mineure pour le législateur, faible pour l'église, nous avons là les deux piliers de la condition de la femme pour les siècles à venir. La femme en tant qu'individuelle n'existait tout bonnement pas et le code civil de 1804 en fait une mineure à vie.

Malgré l'obscurantisme ambiant, des femmes se sont élevées contre la subordination dans laquelle les hommes les tenaient au nom de la religion, ou du droit. Ainsi, peut-être peut-on considérer les écrits de Christine de Pisan au début du XV^e siècle, comme étant les premiers écrits féministes. En effet, elle dénonce la façon dont les femmes sont traitées dans le misogynisme Roman de la Rose. Egalement, certaines femmes de la révolution française élevèrent la voix pour que (les femmes) *sortent de leur honteuse nullité*. Les grands révolutionnaires de l'époque eurent tôt fait d'anéantir la parole des femmes en leur interdisant les assemblées politiques.

Peut-être que le droit de vote des femmes, et les débats qu'il suscita, furent-ils à l'origine du féminisme moderne. Véritable paradoxe pour les anarchistes !

Le 5 mars 1848, le suffrage universel est rétabli. Une polémique s'engage autour du droit de vote des femmes et un groupe de femmes

adresse un pétition au gouvernement provisoire.

Jeanne Derouin se présente au suffrage et tente de faire admettre sa candidature.

Proudhon déclare dans « *le peuple* » que le socialisme doit se dégager de toute solidarité avec les féministes. Pour lui, les maux de la femme sont les mêmes que ceux du prolétaire, le droit de vote est impuissant à y remédier. Ce sont les bases même de la société qu'il faut bousculer.

Bakounine à peu près à la même époque écrivait « La femme - différente de l'homme - mais non à lui inférieure, intelligente travailleuse et libre, est déclarée son égale dans tous les droits comme dans toutes les fonctions et dans tous les devoirs politiques et sociaux ».

Le suffrage « universel » alors accordé aux hommes (en 1848) a conduit le mouvement féministe à mener son combat autonome, les femmes ne se sentant plus la même solidarité envers leurs frères travailleurs.

Le mouvement des suffragettes, mouvement de bourgeoises qui n'a jamais vraiment touché les paysannes et les ouvrières, repose La question du vote des femmes en 1878.

Hubertine Auclert ne cesse d'affirmer que « *la femme citoyenne, avec un bulletin de vote, se relèvera promptement de sa fâcheuse situation économique* »

Louise Michel répond sur les candidatures de femmes dans *La révolution sociale* : « *Nous*

sommes des combattantes et non des candidates. »

A peu près dans le même temps, Emma Goldman prend la parole à Los Angeles devant 500 femmes au Club des femmes pour faire la critique de revendications démagogiques des suffragettes. Elle met en doute les merveilles que les femmes pourraient accomplir si elles parvenaient au pouvoir parlementaire.

L'assistance était certes nombreuse mais aussi diversifiée en couleur politique. De nombreuses femmes présentes l'accusèrent d'être une ennemie de l'émancipation des femmes et sortirent de la salle avec grand remue-ménage.

Pour les anarchistes de l'époque (Proudhon et Louise Michel se sont rejoints sur ce point pour dire le peu d'intérêt qu'ils accordaient à la question, Emma Goldman etc ...), la question du vote tout court est réglée. Le combat est plutôt dans la rue.

En Espagne, le mouvement anarchiste se pré-occupait bien sûr de la question de la femme. Teresa Claramunt, José Prat, Anselmo Lorenzo écrivent sur le sujet dès la fin du XIX^e dans les revues *Estudios* et *Revista blanca*.

Des débats furent menés et la conception bakouninienne influença le congrès de Saragosse de mai 36 : « *Etant donné que le premier acte de la Révolution libertaire sera d'assurer l'indépendance économique des êtres, sans distinction de sexe, l'inter-dépen-*

dance créée entre l'homme et la femme disparaîtra. Ce qui veut dire que les deux sexes seront égaux en droits comme en devoirs ».

Pour finir, laissons la parole à *Mary Nash* (1974) :

« Pour la première fois en Espagne, le mouvement *Mujeres Libres* posa la problématique de la femme dans une perspective de classe ... d'émancipation de la classe ouvrière que nous pouvons appeler *féminisme prolétarien* en opposition aux mouvements féministes à caractère bourgeois » ... « La problématique, liée au caractère double de la lutte de la femme, à laquelle se trouve confrontée de manière si originale *Femmes libres*, reste d'actualité encore aujourd'hui et l'on pourrait peut être arriver à mieux la comprendre à la lumière de cette expérience ».

Martine BOURY

Groupe Puig Antich - Perpignan. Février 2006



PERPIGNAN, 27, 28, 29 et 30 Avril 2006, Colloque national l'Anarchisme... d'avant-hier à après-demain.

Organisé par le groupe Puig antich de la Coordination des Groupes Anarchistes

Date & Heure	Thème	Intervenants	Sujet traité	Durée
Jeudi 27 avril 2006 15H à 18H30	1906 - 1936 Charte d'AMIENS et Révolution espagnole Fascisme-Etat-Religion Les enseignements de l'Histoire	Gaetano Manfredonia Historien ; chargé de cours à Sciences Po.	De la Charte d'Amiens à la Révolution de juillet 1936 en Espagne : quelques réflexion autour des espoirs et des défaites du mouvement ouvrier révolutionnaire	25 mn
		Tristan Cherrier Enseignant ; militant anarchiste	Le contre projet de l'anarchisme espagnol face à l'Etat et à la Religion : pratiques et difficultés au cour de sa mise en oeuvre	25 mn
		Débat général		2 H
Vendredi 28 avril 2006 15H à 18H30	1906... 2006 : Aujourd'hui c'est aussi hier Devoir de mémoire sociale...	David Rappe Enseignant ; militant anarchiste ; syndicaliste à la CNT-FTE	l'anarchosyndicalisme, les Bourses du Travail et la Charte d'Amiens	25 mn
		Jérôme Varquez Militant anarchiste et anti-militariste	du glissement d'un internationalisme d'organisations à un alter mondia- lisme de mouvement	25 mn
		Edward Sarboni Enseignant ; militant anarchiste ; syndicaliste à la CNT-FTE	les formes alternatives des luttes : auto organisation, autonomie et syndicalisme de rupture	25 mn
		Débat général		2 H
Samedi 29 avril 2006 15H à 16H45	Le Tout sécuritaire	Gilles Sainati Syndicat de la Magistrature	les aspects négatifs, dangereux et liberticides des lois concernant le tout sécuritaire	22 mn
		Stéphane Ortéga Militant anarchiste	l'analyse libertaire et militante qui découle de l'application de ces lois au quotidien...	22 mn
		Débat général		1 H
Samedi 29 avril 2006 16H45 à 18H30	Luttes et précarité	Rodolphe Mazure Enseignant ; militant anarchiste ; syndicaliste à la CNT-FTE	La chasse faite aux pauvres	15 mn
		Ariane Augé Enseignante et militante anti-raciste	La lutte contre le racisme	15 mn
		Lynda Mahihenni Universitaire et militante aux côtés des sans papiers	Immigrés et Sans Papiers :les premières victimes du sécuritaire	15 mn
		Débat général		1 H
Dimanche 29 avril 2006 15H à 16H45	Féminisme Libertaire D'hier et d'aujourd'hui	Lénaïc Bouissou Militante anarchiste et féministe	Féminisme anarchiste :Contre le système de domination masculine	22 mn
		Martine Boury Militante anarchiste	Histoire du féminisme et mouvement anarchiste	22 mn
		Débat général		1 H
Dimanche 29 avril 2006 16H45 à 18H30	Expression libertaire D'hier et d'aujourd'hui	Stéphane Goxe Réalisateur	" Formes de "diffusion de savoirs, informations et oeuvres critiques" "	22 mn
		Jordi Vidal Théoricien		22 mn
		Débat général		1 H

*Infos et Analyses Libertaires, journal de la
Coordination des Groupes Anarchistes.
Directeur de la publication: Edward Sarboni.
Rédaction et administration:
C.E.S. BP 233
66002 Perpignan cedex.
ISSN 07514530.
Dépot légal 1^{ier} trimestre 2006.
N° 57
Conception graphique : NONO et Jîèmté*

Pour contacter la Coordination des Groupes Anarchistes:

Site Internet: <http://www.c-g-a.org/public/>
Courrier électronique: secretariat@c-g-a.org

La CGA à Montpellier

Secrétariat
Groupe Un Autre Futur
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER
(permanences le samedi de 15h à 19h)

La CGA à Toulouse

Groupe Albert Camus
36, Rue de Cugnaux
31300 TOULOUSE
(permanences le Mardi de 18h à 20h)

La CGA à Perpignan

Groupe Puig Antich
2, rue Théodore Guiter
Ecrire à: C/O CES, BP 233
66002 PERPIGNAN CEDEX
Permanence tous les samedi de 15 à 19 heures

La CGA à Auch

Groupe Les Fédérés
c/o Secrétariat CGA
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER

La CGA dans la Cerdagne et le Capcir

Groupe Mata Negra
c/o Secrétariat CGA
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER

La CGA dans l'Aude

Liaison Aude
C/O Secrétariat CGA
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER

La CGA dans les Bouches du Rhône

bdr@c-g-a.org
C/O Secrétariat CGA
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER

La CGA en région Parisienne

Liaison Seine saint Denis
e-mail liaison93@c-g-a.org

La CGA dans la Sarthe

Liaison Maurice Fayolle
Permanence le 3ème samedi du mois de 14h30 à
17h, au 3ème étage de la maison des associations, 4
rue d'Arcole, Le Mans (E-mail : cga72@no-log.org)

La CGA en région PACA

liaison-lyon@c-g-a.org
C/O Secrétariat CGA
20, Rue Terral
34000 MONTPELLIER

Ce journal aborde des thèmes qui vous intéressent, vous souhaitez soutenir la Coordination des Groupes Anarchistes, faites-nous le savoir en demandant 3 N° gratuits, ou en vous abonnant à 6 N° pour un an, au prix de 8 Eus. Si une version informatique vous convient mieux, fournir une adresse électronique. Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer au secrétariat (adresse ci-contre)

Nom:	Prénom:
Adresse:	
Code postal:	Ville:
Souhaite recevoir 3 N° Infos & Analyses libertaires gratuits	Envoyer un courrier avec 3 enveloppes format A4 comportant votre adresse et timbrées à 0,64€.
Souhaite s'abonner pour un an	Joindre un chèque de 8 Euros (Abonnement soutien 15 Euros)
Souhaite recevoir Infos & Analyses libertaires par mail.	Email: